



leMée  
sur Seine

# Centre social municipal Yves AGOSTINI

Tout ce que vous avez toujours voulu savoir  
sur le **Centre social municipal Yves Agostini**  
sans jamais oser le demander

60, avenue de la Gare - 01.64.14.26.26  
[info@lemeesurseine.fr](mailto:info@lemeesurseine.fr)



# Bien vivre ensemble

**T**erre de mixité et de fraternité, la commune du Mée-sur-Seine a cette particularité d'avoir une vie locale très riche, grâce à son tissu associatif et aux relations de confiance que l'ensemble des acteurs locaux entretiennent depuis de nombreuses années.

Le centre social Yves Agostini est à l'image de notre commune : un lieu de vie multiculturel contribuant à travers ses actions et ses services au bien vivre ensemble.

Accompagnement à la scolarité, soutien à la parentalité et accès aux droits, aux loisirs et à la culture, dialogue social, intégration : le centre Yves Agostini est un lieu où l'on s'écoute, où l'on échange et où l'on construit ensemble une relation durable. Ici, être solidaire, ce n'est pas distribuer des services à des anonymes, c'est faire prendre conscience à chacun qu'il a sa place au sein de notre communauté, et lui mettre le pied à l'étrier, sans jamais se substituer à la personne. Avec discrétion et dans le respect des différences de chacun, le centre Yves Agostini et son équipe concourent avec talent à cet équilibre social si spécifique au Mée.



Franck VERNIN

Maire du Mée-sur-Seine

## SOMMAIRE

- Accueil P3
- Espace enfance P4
- Espace adulte P6
- Espace social P10



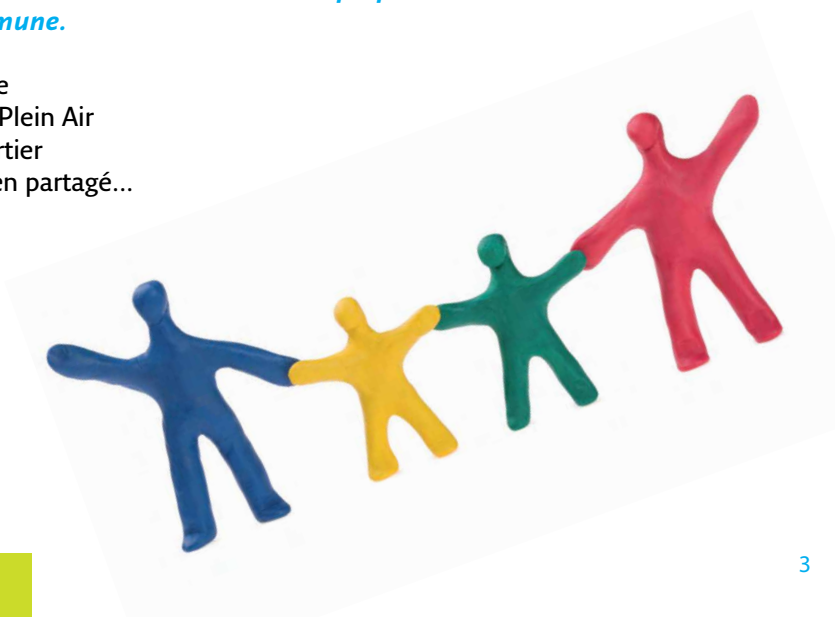
Le Centre Social vous accueille tous les jours de **9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h30**.

L'hôtesse d'accueil est à votre disposition pour répondre à vos questions sur les activités proposées par la structure et par la commune.

Le lundi matin, l'équipe est en réunion pédagogique. Vos demandes ne pourront être traitées à ce moment. Toutefois, une réponse vous sera apportée dans les meilleurs délais.

*Véritable acteur de la vie locale, le centre Yves Agostini participe ou organise lui-même de nombreuses activités. Le but est de favoriser les rencontres entre les habitants et d'impliquer les bénévoles à la vie de la commune.*

- Le Mée Plage
- Cinémas de Plein Air
- Fête de Quartier
- Projet Citoyen partagé...





## ■ L'ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITE

*Chaque soir de la semaine, des intervenants qualifiés et des bénévoles accueillent les enfants scolarisés sur la commune du Cours Préparatoire à la Terminale. Ils accompagnent les enfants pour l'apprentissage de leurs leçons et les guident par des conseils méthodologiques.*

L'action se déroule dans plusieurs lieux :

### ■ Pour les primaires :

Au Centre Social et à Camus (*dans les anciens locaux de l'école maternelle*)

### ■ Pour les collégiens et Lycéens :

Au Mas

Après l'aide aux devoirs, des ateliers sont mis en place pour permettre aux enfants de réinvestir leurs apprentissages dans des activités diverses (percussions, informatique, anglais ...). L'inscription s'effectue au Centre Social en présence du représentant légal. Se munir de l'attestation d'assurance extra-scolaire, du numéro de sécurité sociale, et des numéros de téléphone des personnes à contacter en cas d'urgence.



## ■ L'ACCUEIL DE LOISIRS

*Implanté au cœur du quartier de la gare, Le Centre Social Yves Agostini organise tout au long de l'année des animations à l'intention des enfants âgés de 6 à 12 ans, issus des différents secteurs de la commune.*

Les enfants pourront participer à des activités ludiques et variées (créations manuelles, sport, jeux, ...) mais également à des sorties leur permettant d'accéder à des loisirs diversifiés (bases de loisirs, expositions, forêt, cinéma, ...).

Au cours de l'année, l'accueil de loisirs pourra mettre en place des animations dans les différents quartiers de la ville.

### ■ Mercredi et vacances scolaires :

De 10h à 12h et de 14h à 18h

Ces horaires peuvent être modifiés lors de journées exceptionnelles (sorties, grands jeux, ...)

L'inscription s'effectue au Centre Social en présence du représentant légal. Se munir de l'attestation d'assurance extra-scolaire, du carnet de santé, du numéro CAF, du numéro de sécurité sociale et des numéros de téléphone des personnes à contacter en cas d'urgence. Cotisation annuelle : 2,15 euros.





## ■ LE POINT RENCONTRE

*Il facilite les moments d'échanges entre les personnes isolées. Différentes activités sont proposées : « atelier créatif » ; « repas malin » ... de nouveaux ateliers peuvent être créés en fonction des envies des personnes.*

- « **Atelier créatif** » :

Lundi de 14h à 16h30

Réalisation de créations manuelles servant à décorer le logement.

Inscription à l'accueil du Centre social  
Renseignements 01.64.14.26.26

## ■ LES PROJETS HABITANTS

*Parce que la participation des habitants constitue l'essence même du Projet du Centre Social, celui vous propose de prendre part :*

- **Au comité d'animation :**

Il s'agit d'un organe consultatif composé d'habitants de la commune qui ont pour mission d'échanger régulièrement avec l'équipe autour des actions et projets réalisés par la structure, de soumettre des idées d'activités à mettre en œuvre... Si vous souhaitez donner votre avis ou faire parti de ce comité, contacter le Centre Social.

- **Chaque année, les habitants proposent des projets.**

En 2018, par exemple, nous avons un atelier cuisine du Monde, un atelier sportif... Alors n'hésitez pas à nous contacter pour connaître le programme.

- **De devenir bénévoles au sein de la structure...**

En fonction de vos projets, de vos envies, l'équipe de professionnels vous aide à réaliser ce projet.

## ■ LES ATELIERS PEDAGOGIQUES

Le Centre Social, associé à plusieurs partenaires, propose aux habitants et locataires du parc social ou du parc privé, un programme d'ateliers sur des sujets qui vous intéressent tous : comment faire des économies d'énergie dans son logement, comment changer une ampoule, un joint de robinet...

L'atelier, c'est aussi une ambiance conviviale, où l'on échange des idées en apprenant à prendre soin de son logement, où l'on apprend à se connaître entre voisins. Ils se déroulent le mardi, de 9h30 à 11h au Centre Social (hors vacances scolaires). Ils sont gratuits et libres d'accès (sans inscription).



## ■ LES ATELIERS DE FRANCAIS ET DE VIE PRATIQUE

*Ces ateliers d'apprentissage de la langue écrite et orale sont organisés tout au long de l'année. Ils comportent une découverte de la société française et de ses valeurs, une information sur les droits et les devoirs de chacun.*

*Ils accompagnent les adultes vers plus d'autonomie dans les actes de la vie quotidienne : visite chez le médecin, relation avec l'école, les administrations, l'utilisation des transports...*

Les jours et horaires des ateliers (3 à 5 heures par semaine) varient selon les personnes.

**Ces ateliers sont gratuits.**





## ■ LES SORTIES FAMILIALES

*Organisées tout au long de l'année, mais surtout l'été, ces sorties permettent de partager un moment de détente et de loisirs : sortie en plein air, base de loisirs, visite de Musée, spectacle historique...*

Réservées aux familles du Mée qui proposent des idées de destination, ces sorties sont aussi l'occasion de découvrir de nouveaux lieux de loisirs.

Contact :  
01.64.14.26.26



## ■ ACCOMPAGNEMENT A LA PARENTALITE

*Être parent, c'est parfois compliqué ! Le Centre social municipal Yves Agostini propose un programme d'actions avec la participation des nombreux partenaires intervenant sur la commune.*

### ● « Apprenons l'École Ensemble »

Pour que l'entrée à l'école maternelle en petite section (à 2 ans) se passe bien, des ateliers jeux « parents - enfants », puis des rencontres avec des professionnels sont organisés pour répondre à vos questions (écoles maternelles Giono, Racine, Prévert, Fenez).





● LAEP « **Vive la récré !** » :

Ouvert **le vendredi matin de 9h à 11h et le mercredi matin de 9h15 à 11h15** (sauf durant les vacances scolaires). C'est un lieu où les enfants de moins de 4 ans sont accueillis toujours en présence de leurs parents. Chacun arrive et repart quand il veut ... Seul le prénom de l'enfant est demandé. L'accès est gratuit.



LAEP

**Vive la récré !**



**Vive la récré !**

Lieu d'Accueil Enfants Parents

60, avenue de la Gare  
77350 Mée-sur-Seine



● « **Les ateliers pour les parents** »

Un espace Café Débat est proposé aux familles qui souhaitent se retrouver et échanger sur leur rôle de parents (par exemple : les difficultés rencontrées au quotidien, les relations frères et sœurs, le comportement des adolescents...). Plusieurs rendez-vous sont proposés dans l'année au Centre Social, animés par les professionnels des structures. Les enfants sont, pendant ce temps, pris en charge par des animateurs. Demander le calendrier à l'accueil du Centre Social.

**Renseignements et inscriptions à l'accueil du Centre Yves Agostini**



### ● L'Écrivain Public

L'écrivain public vous aide, pour lire, rédiger vos courriers et remplir vos documents administratifs. Ce service est assuré le lundi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00. Il est gratuit.

**Contact : 01.64.14.26.26  
pour prendre rendez-vous**

### ● Accompagnatrice administrative des familles

A votre écoute, elle vous oriente vers le service correspondant à vos besoins (services sociaux, écrivain public, permanence juridique...) et vous accompagne dans vos démarches administratives auprès des services municipaux, de l'école, la Caisse d'Allocations Familiales, la Préfecture, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, les impôts, le pôle emploi... Ce service est gratuit.

**Contact : 01.64.14.26.26 pour prendre rendez-vous**

### ● La permanence juridique - CIDFF

Cette permanence fournit une information objective et oriente le public dans les domaines du droit (famille, biens, travail...)

Les permanences sont le lundi après-midi 14h-17h et le mercredi après-midi 14h-17h les entretiens sont confidentiels et gratuits.

**Contact : 01.64.14.26.26  
pour prendre rendez-vous**

### ● La Défense des consommateurs

L'Union Fédérale des Consommateurs Que choisir informe, représente et défend les consommateurs, contribuables et usagers des services publics. La permanence a lieu au Centre Social Yves Agostini le 1<sup>er</sup> vendredi du mois (sauf jours fériés et ponts) de 14h00 à 16h00, sans rendez-vous.

**Contact : 01.64.73.52.07**

### ● Permanences Santé

L'association ACTIOM, en lien avec l'agglomération, propose des permanences santé de 14h à 17h20 afin d'accompagner et de conseiller les familles dans le choix de leur couverture santé.

**Contact : 01.64.14.26.26  
pour prendre rendez-vous**

### ● Les assistantes sociales

Conseil général, Maison départementale des solidarités de Melun Val de Seine(MDS)

Vous rencontrez des difficultés d'accès aux droits, des problèmes d'ordre familial, financier...le service social de la MDS de Melun Val de Seine vous apporte information, conseil et soutien.

Pour rencontrer le service...

- accueil sans rendez-vous les lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 8h30 à 11h30 et le mardi de 13h30 à 15h30.
- appelez le 01 64 10 62 10, les lundi, mercredi et vendredi entre 9h et 12h, ou le mardi et jeudi entre 13h30 et 17h.
- si vous êtes déjà accompagné par une assistante sociale, contactez le secrétariat au 01 64 10 62 18 pour un rendez-vous.

### ● Permanences Informatique

La salle informatique du Centre Social est mise à disposition tous les jours pour les personnes autonomes. Et, le jeudi après-midi de 14h à 16h, hors vacances scolaires pour les personnes ayant besoin d'un accompagnement. Vous pouvez ainsi compléter en ligne ou télécharger des documents administratifs.

**Contact : 01.64.14.26.26**

### ● Le PIMMS (Point Information Médiation Multi Services)

Tous les vendredis matins de 9h00 à 12h00, sans rendez-vous, le PIMMS accueille, informe et accompagne les habitants rencontrés des difficultés liées aux problématiques des énergies (Electricité, Gaz, Eau), de la téléphonie et de l'accès aux droits.

**Contact : 01.64.14.26.26  
pour prendre rendez-vous**

### ● Info-dettes

L'Association des Familles Laïques organise au Centre Social une permanence sur le surendettement. La permanence est assurée le 3<sup>ème</sup> jeudi du mois, de 9h30 à 12h00 et le 1<sup>er</sup> lundi de chaque mois de 16h30 à 19h00. Elle vous informe et vous aide à constituer votre dossier de surendettement.

**Contact : 01.64.38.77.12  
les lundis, mardis et jeudis de  
9h00 à 11h00 et de 14h15 à 17h00.  
Le mercredi de 9h00 à 17h00.  
Info-dettes@orange.fr**

**Retrouvez toute l'actualité  
de la commune sur :**

[www.le-mee-sur-seine.fr](http://www.le-mee-sur-seine.fr)



555, route de Boissise  
BP 90 / 77350 Le Mée-sur-Seine